

Action E.2 : Logement des jeunes et des étudiants : adapter l'offre existante et accompagner l'accès au logement

Descriptif synthétique

Contexte	<p>Le public jeune et les étudiants (6 930 en 2017, dont 90% logent sur le pôle Côte Basque Adour) sont des publics aux profils extrêmement variés et dont les besoins en matière de logement sont également multiples.</p> <p>Qu'ils soient jeunes en insertion professionnelle, avec ou sans difficultés sociales, en mobilité professionnelle, en apprentissage ou scolarité, en errance, sortant de dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance, leur parcours résidentiel est rendu difficile du fait, d'une part, de leur situation précaire, et d'autre part, de leur occupation temporaire dans un logement.</p> <p>La Communauté Pays Basque, à travers sa politique habitat, accompagnera les projets permettant des modes de vie innovants, qui répondent aux aspirations et aux capacités financières des jeunes et des étudiants, autour d'un partenariat renforcé. Ces actions seront menées en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine, au travers des pistes d'action issues du Livre Blanc de 2018, le CD64 et l'ensemble des acteurs accompagnant ces publics sur le territoire.</p>
Contenu et objectifs	<p>Sous action 1 : Asseoir une politique volontariste, au côté du Conseil Régional et du Conseil départemental, favorisant l'accès au logement des jeunes et des étudiants sur le territoire et plus largement à leur autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser la gouvernance locale pour favoriser l'élaboration d'une stratégie partagée entre acteurs locaux et collectivités (CR NA ; CD64). - Poursuivre la dynamique du groupe de réflexion actuel sur les étudiants, en appui à l'observatoire du logement étudiant en Nouvelle Aquitaine (OLENA) <ul style="list-style-type: none"> o Accompagner l'étude en cours sur le recensement et la cartographie de l'offre de logements hors CROUS o Participer à la plateforme d'information dédiée aux étudiants sur le territoire portée par le CRNA, avec mise en partage de l'offre et de la demande - Participer à la mise en place d'un dispositif de suivi des étudiants « hors critères CROUS » pour assurer un accompagnement de ces publics (droit, solution logement, etc..). <p>Sous action 2 : Améliorer la connaissance des besoins et des réponses existantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centraliser la demande en matière de logement des jeunes dans le cadre du PPGDL - définir des orientations d'attributions en faveur des jeunes dans le cadre de la convention intercommunale d'attribution des logements sociaux ; <p>Sous action 3 : Mobiliser un dispositif unique d'accueil à travers la Mission locale jeune, pour améliorer l'information et l'orientation des jeunes sur le territoire : type « plateforme », en lien avec des structures relais sur les pôles territoriaux ;</p> <p>Sous action 4 : Développer une offre diversifiée répondant aux besoins des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offre neuve de logements sociaux en PLAI, portée par les associations gestionnaires et OPS de type T1/T1 bis et T2 ; - Offre de places en FJT, rattachées à des résidences sociales existantes ; - Offre de résidences sociales de petite taille ; - Mobiliser la sous-location et les baux glissant pour accompagner l'accès au logement ; - Organiser une filière institutionnelle de colocation avec les bailleurs sociaux publics ; - Favoriser la mutualisation d'équipements publics et privés, en accompagnement du CRNA ; <p>Sous action 5 : Mobiliser le parc privé conventionné de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - campagne de communication spécifique pour sensibiliser les propriétaires privés ;



PLH
Pays
Basque

Programme
Local de
L'Habitat

Bizilekuen
tokiko
plana

Info www.communauté-paysbasque.fr





PLH
Pays
Basque

Programme
Local de
L'Habitat

Bizilekuen
tokiko
plana

Info www.communaute-paysbasque.fr



	<ul style="list-style-type: none">- renforcer le partenariat avec la CAF (lutte contre les situations d'indécence et suspensions des AL) vis-à-vis des propriétaires louant un logement à des jeunes et étudiants ; <p>Sous action 6 : Soutenir les solutions existantes localement en accompagnant les associations gestionnaires</p>
Territoire visé	Pays Basque

Mise en œuvre opérationnelle

Maître(s) d'ouvrage	CAPB/ CR Nouvelle Aquitaine ; CD64 ; Mission locale jeune ; FJT Côte Basque Adour ; Soliha PB ; Atherbéa ; SEAPB ; CROUS ; bailleurs sociaux ; AUDAP ; CAF ; UPPA ; ADIL					
Moyens	MOYENS HUMAINS : 0,40 ETP	MOYENS FINANCIERS <ul style="list-style-type: none">• En investissement : Production d'une offre en PLAI et d'une offre en résidence sociale (PLAI) (cf. fiche action C1) Participation aux projets d'habitat innovants (cf. fiche action C3)• En fonctionnement : Campagne de communication sur la promotion de l'offre privée conventionnée pour les jeunes Fonds d'ingénierie pour soutenir les porteurs de projets (cf. fiche action C3) Mobiliser la sous-location et les baux glissant pour accompagner l'accès au logement (cf. fiche action E6) Soutien aux associations gestionnaires (FJT) : 300 000 € / an• Cout global sur 6 ans : 1 800 000 €, soit 300 000 € / an				
Partenaires associés	FJT Côte Basque Adour ; secteur associatif concerné par le logement des moins de 30 ans ; SEAPB ; CROUS ; bailleurs sociaux ; CD64 ; CRNA ; ETAT ; CD64 ;					
Calendrier de mise en œuvre	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Indicateurs d'évaluation et de suivi	Nombre de places. Ventilation : LLS; places en FJT, résidences sociales; locatifs privés,....					

Lien avec d'autres dispositifs

Articulation avec d'autres dispositifs	PDALHPD ; Politiques menées par le CRNA et le CD64 ;
Orientations du Plan climat prises en compte	<ul style="list-style-type: none">• Partager connaissances et expériences de transition pour agir ensemble• Innover et changer de modèle économique• Être un territoire résilient qui veille à la santé de tous et au patrimoine naturel